

Relevé des conclusions de la 11<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique

14 - 16 juin 2022, Nairobi, Kenya

1. Du 14 au 16 juin 2022, plus de 150 délégués de 32 pays africains, dont 7 non-membres<sup>1</sup>, et 20 partenaires et donateurs de l'Initiative Afrique et des organisations invitées se sont réunis à Nairobi, au Kenya, pour la 11<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique (voir annexe A). En plus des participants sur place, 159 délégués ont assisté à la session publique en ligne.

2. L'Initiative Afrique a été lancée par le Forum mondial avec ses membres africains et ses partenaires de développement (voir annexe B) en 2014 pour une période de trois ans (2015-2017). L'Initiative vise à s'assurer que les pays africains réalisent tout le potentiel des progrès accomplis par la communauté mondiale dans la mise en œuvre des normes de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales (ER) adoptées au niveau international. Avec des résultats encourageants, son mandat a été renouvelé pour de nouvelles périodes de trois ans chacune (2018-2020 et 2021-2023). Les pays africains participant à l'Initiative Afrique se sont engagés à atteindre des objectifs spécifiques et mesurables dans la mise en œuvre et l'utilisation des normes internationales de transparence fiscale.

3. Les délégués ont accueilli l'Algérie et le Botswana en tant que nouveaux signataires de la [Déclaration de Yaoundé](#), ce qui porte à 33 le nombre de pays africains adhérant à la déclaration, plus la Commission de l'Union africaine. Ils ont également souhaité la bienvenue à l'Algérie qui a récemment rejoint le Forum mondial, devenant ainsi le 33<sup>ème</sup> membre de l'Initiative Afrique. Il s'agit là d'un signal fort de l'engagement croissant des pays africains à lutter contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers illicites (FFI) par la transparence fiscale et l'ER. Les délégués ont encouragé les autres pays africains à accroître l'attention politique portée au problème de l'évasion fiscale et des autres FFI en rejoignant le Forum mondial et en signant la déclaration. Les délégués ont également accueilli la Société financière internationale (SFI) et la *Commonwealth Association of Tax Administrators* (CATA) en tant que partenaires de l'Initiative Afrique, ce qui renforce la collaboration dans la promotion de la transparence fiscale et de l'agenda de l'ER. Les délégués se sont félicités de la présence et du soutien du CATA, de *Christian Aid*, du Secrétariat international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), de la SFI, d'Oxfam et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) pour la première fois à une réunion de l'Initiative Afrique. Les délégués ont également salué la participation d'experts des membres de l'Initiative Afrique<sup>2</sup> et des partenaires.<sup>3</sup>

4. Pendant le premier jour de la réunion, qui s'est tenue dans un format hybride et ouverte au public, le rapport « [Transparence fiscale en Afrique 2022 : Rapport de progrès de l'Initiative Afrique](#) » a été publié. Cette quatrième édition du rapport met en lumière les progrès réalisés par les membres sur les deux piliers de l'Initiative : (i) la sensibilisation et l'engagement politique en Afrique et (ii) le renforcement des capacités des pays africains en matière de transparence fiscale et d'ER en 2021. Il donne également un aperçu de la situation en matière de transparence fiscale et d'ER de six pays non membres de l'Initiative qui ont contribué au rapport. Le rapport montre qu'en dépit d'un engagement accru en faveur de l'ER et de la

<sup>1</sup> Angola, Burundi, Congo, Sierra Leone, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe.

<sup>2</sup> Afrique du Sud, Cameroun, Ghana, Kenya, Lesotho, Nigéria, Ouganda, Seychelles, Togo et Tunisie.

<sup>3</sup> Banque africaine de développement (BAD), Belgique, CATA, CEA, Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF), Fonds monétaire international (FMI), Forum des administrations fiscales ouest africaines (FAFOA), Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), France, Groupe de la Banque mondiale, ITIE, Japon, Oxfam, SFI, Tax Justice Network - Africa, et Union européenne.

maturation continue de l'infrastructure d'ER des pays africains, les progrès sont inégaux car certains pays n'utilisent pas efficacement leurs réseaux d'ER élargis et leur infrastructure d'ER en place. Dans le même temps, la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers (EAR) s'est élargie, quatre pays africains échangeant des informations de manière réciproque et un pays africain échangeant des informations sur une base non réciproque en 2021, tandis que cinq autres se sont engagés à échanger des informations à une date spécifique. Cependant, l'utilisation des données EAR n'en est encore qu'à ses débuts dans la plupart des pays africains. Il est important de noter que l'EAR continue de contribuer aux efforts de mobilisation des ressources nationales, trois pays africains ayant identifié 37.2 millions EUR (38.9 millions USD) d'impôts supplémentaires en conséquence directe des demandes envoyées en 2021. Depuis le lancement de l'Initiative Afrique en 2014, l'ER sur demande a permis à lui seul à neuf pays africains d'identifier plus de 233 millions EUR (244 millions USD) de recettes supplémentaires. Au total, depuis 2009, les pays africains ont identifié plus de 1.2 milliard EUR (1.3 milliard USD) de recettes supplémentaires (impôts, intérêts et pénalités) grâce aux enquêtes fiscales transfrontalières, notamment l'ER sur demande et aux programmes de divulgation volontaire lancés avant le début des échanges EAR.

5. Les délégués ont accueilli favorablement les conclusions du rapport, notamment le plaidoyer de l'Initiative Afrique visant à sensibiliser et à susciter l'engagement politique en faveur de l'ER en Afrique, qui a conduit à une augmentation du nombre de pays africains se joignant aux efforts internationaux de lutte contre l'évasion fiscale par la transparence et l'ER. Les délégués ont salué l'effet accélérateur des nouvelles initiatives de renforcement des capacités, telles que le programme "Former le Formateur", qui vise à soutenir le renforcement durable des capacités sur le continent. En outre, les délégués ont également salué le travail du groupe de travail de l'Initiative Afrique sur l'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales, qui a jeté les bases de l'utilisation de cette forme d'assistance par les pays africains. Ils ont également débattu de la manière dont les pays africains peuvent saisir les opportunités offertes par la transparence fiscale et l'ER pour renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et les autres FFI sur le continent, notamment en l'incluant dans leurs stratégies de mobilisation des ressources nationales pour la relance économique post-COVID-19, ainsi que des moyens d'intensifier le renforcement des capacités des administrations fiscales africaines.

6. Dans la soirée du premier jour, les chefs des administrations fiscales, les donateurs et les partenaires se sont réunis à l'occasion d'un dîner de travail de haut niveau afin de célébrer le 5<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration de Yaoundé. Les délégués ont reconnu les progrès réalisés depuis l'adoption de la Déclaration de Yaoundé. Ils se sont engagés à faire progresser l'ER et à lutter contre l'évasion fiscale et les autres formes de FFI dans leurs pays respectifs et au niveau des communautés économiques régionales, dans la perspective de l'accroissement de l'activité économique transfrontalière due à l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) qui apporte de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux risques sur la mobilisation des recettes nationales.<sup>4</sup>

7. Le deuxième jour, les délégués ont réfléchi aux aspects techniques de l'agenda de la transparence fiscale. Ils ont discuté de la manière dont les pays africains pourraient surmonter les obstacles à la mise en œuvre de l'EAR et à la mise en place de cadres efficaces pour la transparence des bénéficiaires effectifs en Afrique, et ont salué les réussites sur le continent. Les délégués ont également partagé leurs expériences et ont convenu d'établir les éléments essentiels à la participation à l'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales. Ils ont également discuté et se sont accordés sur la nécessité de supprimer les obstacles à une assistance transfrontalière efficace au recouvrement des impôts, notamment en levant ou en évitant toute réserve relative à l'assistance transfrontalière au recouvrement des impôts dans la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale et d'autres accords administratifs mutuels. Les délégués ont salué le soutien apporté par le Secrétariat du

---

<sup>4</sup> <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/documents/declaration-chefs-des-administrations-fiscales-africaines-diner-de-travail-5e-anniversaire-declaration-de-yaounde.pdf>.

Forum mondial et d'autres partenaires de développement, notamment la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le *Cercle de Réflexion et d'échange des Dirigeants des Administrations Fiscales*, le Forum sur l'administration fiscale africaine et le Forum des administrations fiscales ouest africaines. Les participants ont souligné le besoin continu de sensibiliser et d'obtenir le soutien politique nécessaire à la mise en œuvre de l'EAR et de renforcer la capacité des pays à obtenir, utiliser et sauvegarder les données pertinentes. Ils ont souligné que bien que la mise en œuvre de l'EAR ait un coût, l'expérience montre que les gains au fil du temps en matière de recettes fiscales sont importants.

8. Le troisième jour, les délégués ont fait le point et se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative Afrique pour 2022. Les délégués ont partagé leurs expériences sur le suivi de l'impact de l'ER sur la collecte des recettes et ont convenu de stratégies pour continuer à suivre et à évaluer l'impact de l'ER afin d'informer la prise de décision stratégique. Les délégués ont été informés sur l'orientation future des processus de suivi et d'examen par les pairs du Forum mondial. Enfin, les délégués ont modifié la gouvernance de l'Initiative Afrique, afin d'étendre le mandat de l'équipe dirigeante à deux ans et ont approuvé le changement de l'équipe dirigeante d'un président et d'un vice-président à deux co-présidents.

9. Les délégués ont encouragé les pays africains qui n'ont pas encore rejoint l'Initiative Afrique à s'inspirer de leur expérience et à envisager de se joindre aux efforts mondiaux de lutte contre l'évasion fiscale et des autres FFI en utilisant la transparence et l'ER. Ils ont chaleureusement salué l'annonce de l'adhésion de la République du Congo au Forum mondial et à l'Initiative Afrique le dernier jour de la réunion.

10. Les délégués ont remercié le Kenya et M. Githii Mburu, le Président de l'Initiative Afrique, d'avoir accueilli la 11<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique et d'avoir fourni un excellent environnement pour se retrouver en personne et discuter de ce sujet stratégique.

11. Les délégués ont enfin convenu de se réunir à nouveau en novembre 2022 en marge de la réunion plénière du Forum mondial pour réfléchir aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de transparence fiscale en Afrique.

### **Annexe A. Liste des participants à la 11<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique**

Afrique du Sud - Algérie - Angola - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cabo Verde – *Cameroun\** - Côte d'Ivoire – *Égypte\** - Eswatini - Gabon - Ghana - Guinée - Kenya - Lesotho - Mali - Maurice - Namibie – Niger - Nigeria – Ouganda - République du Congo – Rwanda - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone – Soudan du Sud - Tanzanie - Togo - Tunisie - Zambie - Zimbabwe.

*\*En italique, participation à distance.*

#### **Organisations, partenaires de développement et invités**

Allemagne - Belgique - Cercle de Réflexion et d'échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - *Christian Aid* - Commission économique des Nations unies pour l'Afrique - Commission de l'Union Africaine – *Commonwealth Association of Tax Administrators* - Groupe de la Banque africaine de développement - Groupe de la Banque mondiale - Fonds monétaire international – Forum des administrations fiscales ouest africaines - Forum sur l'administration fiscale africaine - France - Initiative pour la transparence dans les industries extractives - Japon - Société financière internationale – Organisation de Coopération et de Développement Économiques - Oxfam - *Tax Justice Network – Africa* - Union européenne.

### **Annexe B. Liste des membres et partenaires de l'Initiative Afrique**

#### **Les 33 membres de l'Initiative Afrique**

Afrique du Sud - Algérie - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Cameroun - Cabo Verde - Côte d'Ivoire - Djibouti - Égypte - Eswatini - Gabon - Ghana - Guinée - Kenya - Lesotho - Libéria - Madagascar - Mali - Maroc - Mauritanie - Maurice - Namibie - Niger - Nigéria – Ouganda - Rwanda - Sénégal - Seychelles - Tchad - Tanzanie - Togo - Tunisie.

#### **Les 16 partenaires de l'Initiative Afrique**

Allemagne - Cercle de Réflexion et d'échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - *Commonwealth Association of Tax Administrators* – Commission de l'Union Africaine – Groupe de la Banque africaine de développement - Groupe de la Banque mondiale - Forum des administrations fiscales ouest africaines - Forum sur l'administration fiscale africaine - France – Norvège – Pays-Bas – Royaume-Uni – Sénégal – Société financière internationale – Suisse - Union européenne.